

## CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX A L'EXPORTATION

---

### Appel de candidatures: Prix MercadOr 2016

#### Date limite pour soumettre les candidatures d'entreprise:

16 septembre 2016

#### Qu'est-ce que le gala MercadOr?

Partout à travers le Québec, la remise de prix MercadOr souligne le succès des entreprises exportatrices de la province. Au fil des ans, les prix MercadOr ont vu leur notoriété s'accroître jusqu'à devenir des incontournables de la scène entrepreneuriale québécoise. Cette année, cinq prix MercadOr seront décernés à des entreprises exportatrices de la région des Laurentides lors de notre cocktail annuel du **12 octobre prochain**.

#### Quels avantages pour les entreprises à être lauréates MercadOr?

- Une visibilité exceptionnelle pour l'entreprise et son équipe auprès de leurs partenaires financiers et des organismes d'aide à l'exportation;
- Une notoriété et une crédibilité accrues auprès de leurs clients hors Québec et à l'international.

#### Quel est votre rôle en tant que participant au comité de présélection ?

- Permettre d'élargir le bassin pour la sélection d'entreprises lauréates;
- Réseauter et de connaître de nouveaux clients potentiels.

#### Comment déposer la candidature d'une entreprise?

- Validez d'abord que l'entreprise rencontre les critères de sélection pour une ou plusieurs catégories des prix MercadOr;
- Contacter l'entreprise afin d'obtenir leur aval pour leur mise en sélection. Assurez-vous que le représentant de l'entreprise est disponible le 12 octobre 2016 (5 @ 8) pour la remise de prix;
- Cliquez [ici](#) et remplissez votre formulaire de participation
- Une rencontre sera fixée avec tous les participants au comité de présélection pour introduire l'entreprise avec une présentation globale et indiquer les motivations de la présélection. **Date à confirmer.**
- La sélection des lauréats finaux se fera par Laurentides International dans une autre rencontre (excluant la participation du comité).

## CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX A L'EXPORTATION

---

### Critères de sélection des MercadOr 2016

#### Prérequis initiaux :

- Idéalement, les entreprises sont à 51 % de propriété canadienne.
- Les sociétés publiques (cotées en bourse) sont admissibles.
- Toutes les sociétés doivent avoir un établissement majeur dans la région de nomination et y être décisionnelles au niveau du développement des marchés hors Québec.
- Les ventes à l'exportation des sociétés doivent être hors Québec. Notez que le Canada (les provinces et territoires, outre le Québec) est considéré comme un marché d'exportation (pays).

#### Catégorie «Nouvel exportateur»

- L'entreprise doit faire plus de 10 % de son chiffre d'affaires à l'exportation;
- L'entreprise doit exporter depuis cinq ans ou moins (du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2015);
- La démarche à l'exportation de l'entreprise doit être structurée (par exemple; embauche d'une ressource dédiée à l'exportation, rédaction d'un plan d'affaires à l'international, efforts de ventes soutenus sur le marché, etc.)

#### Catégorie «Diversification de marché»

- Plus de 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise doit être relié à l'exportation;
- L'entreprise doit exporter sur au moins deux marchés à l'exportation;
- L'entreprise doit avoir développé un nouveau marché depuis trois ans ou moins.

#### Catégorie «Implantation à l'étranger»

- Plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise doit être relié à l'exportation;
- L'entreprise doit avoir procédé, dans les trois (3) dernières années, à l'implantation d'un centre de distribution, d'une filiale, d'une succursale ou d'une co-entreprise à l'étranger.

#### Catégorie «Leader à l'export»

- Plus de 70% du chiffre d'affaires de l'entreprise ou un minimum de 3M\$ de ventes à l'exportation;
- L'entreprise doit exporter depuis au moins cinq ans;
- Elle doit avoir une personne dédiée à l'exportation.